



Direction Emploi et Développement des Compétences

Décision n° 2025 - 1289

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable unité déchets site de Grande Bretagne

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L332-8 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction des déchets un poste de responsable unité déchets site de Grande Bretagne va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil du poste est le suivant :

Encadrement de l'activité de l'unité et animation des équipes d'exploitation (encadrement directe de 2 techniciens, et de 4 responsables d'équipes gérant environ 65 agents) dépendant de l'unité Grande-Bretagne :

- Veiller à optimiser les moyens humains et logistiques utilisés et êtes force de proposition en termes d'évolutions d'organisation et de services.
- Être le-la garant-e du suivi administratif d'exploitation, des indicateurs QSE, du reporting et de l'analyse des activités de collecte de votre site.
- Assister et conseiller, sur un plan technique, le responsable de l'OPC
- Participer à l'élaboration des procédures, les mettre en œuvre et en superviser l'application.
- Être en charge de la sécurité des bâtiments relevant de votre périmètre, ainsi que de la bonne exécution des travaux
- Assurer les relations de proximité sur votre territoire
- Conduire des projets transversaux et dans ce cadre êtes amené à piloter et animer des groupes de travail.
- Contribuer aux actions collectives visant l'amélioration des conditions de travail
- Participer à l'animation de la démarche QSE

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable unité déchets site de Grande Bretagne à la direction des déchets ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux, à savoir au minimum 444 IB et au maximum 821 IB, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 23 DEC. 2025

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

24 DEC. 2025